

## L'identification du poulain

**Identifier, c'est décrire pour reconnaître en toute occasion.**

Pour cela on s'appuie sur :

- le relevé des marques naturelles du cheval, le signalement.
- l'implantation d'un transpondeur électronique
- l'immatriculation dans le fichier central
- l'édition d'un document d'accompagnement (carte d'identité) et d'une carte d'immatriculation.

Le transpondeur porte un code lisible par des lecteurs et enregistré au SIRE (Système d'Informations Relatifs aux Equidés) .

### Le signalement

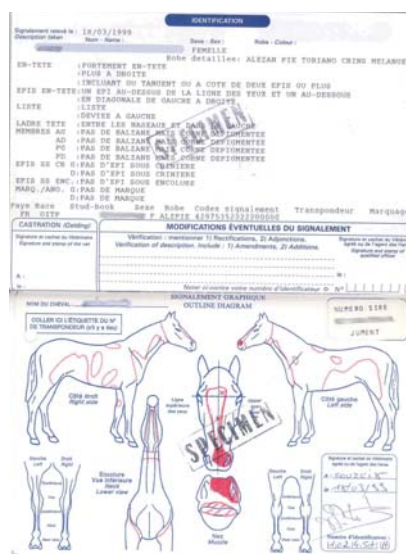
Procéder au signalement d'un équidé, **c'est déterminer sa robe (couleur) et décrire ses marques naturelles** : la couleur de la robe, la taille, les signes distinctifs, les particularités de la tête et des membres. **Le vétérinaire ou l'agent consigne ensuite ces observations sur une fiche de signalement** sur laquelle figurent souvent des photos ou des dessins aidant à faire le relevé de ces marques naturelles.



© droits réservés

### Le transpondeur électronique

La pose d'une puce électronique est devenue obligatoire depuis août 2003. Le 31 décembre 2007 tous les équidés devront avoir été pucés. **La puce électronique, ou transpondeur électronique, n'est pas plus grosse qu'un grain de riz et est implantée dans le haut de l'encolure.**



© droits réservés

# L'élevage

Quelques exemples de couleurs de robe : bai (poils fauves, crins noirs, peau noire, yeux foncés), noir (poils noirs, crins noirs, peau noire, yeux foncés), alezan (poils fauves, crins fauves, peau parfois assez claire mais pas rose, yeux foncés ...)

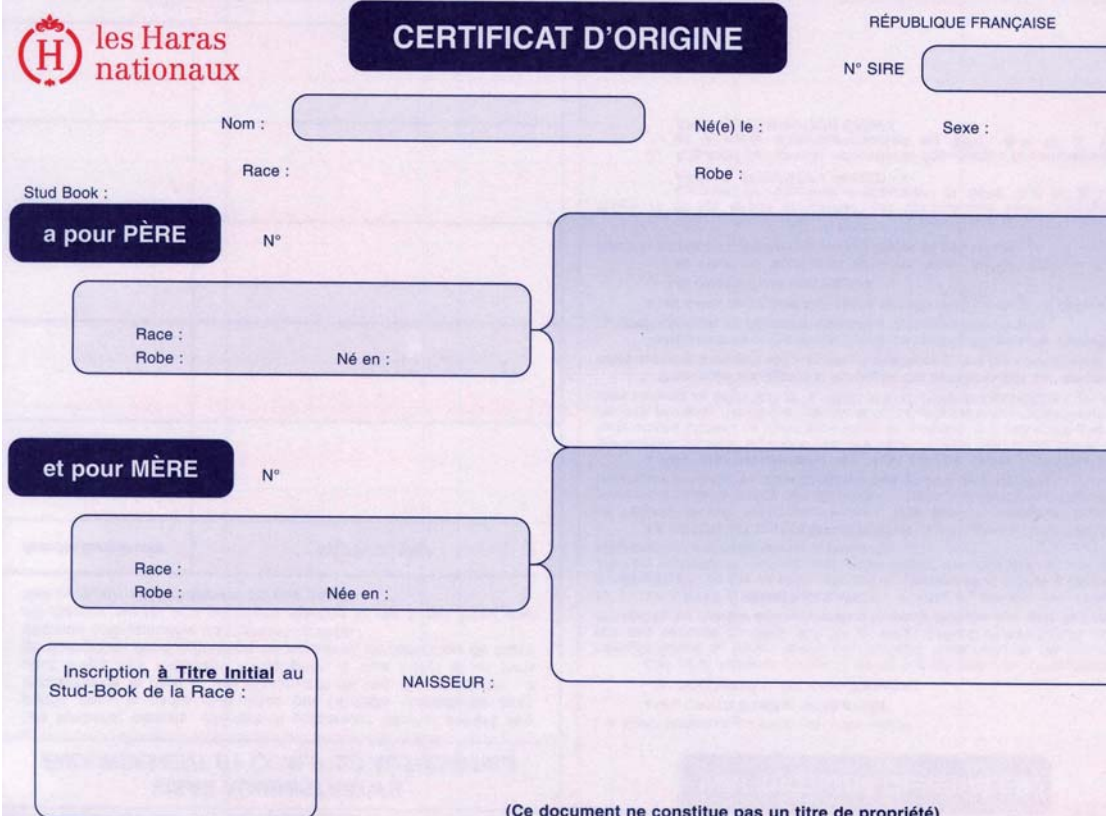
Quelques exemples de marques naturelles : les épis, les balzanes, les ladres, les raies de mulet, la couleur des sabots ...

## Le livret

Le document d'accompagnement, ou livret, est **le seul document d'identification officiel pour les équidés**, équivalent de la carte d'identité.

La carte d'immatriculation quant à elle permet d'identifier le propriétaire de l'équidé.

**Si l'équidé participe à des activités officielles** (courses, compétitions ...), **ou s'il est vendu ou exporté, le livret devra être validé.** On procède alors à la vérification du signalement et à la validation du document d'accompagnement.



**les Haras nationaux** **CERTIFICAT D'ORIGINE** RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° SIRE :

Nom :  Né(e) le :  Sexe :

Race :  Robe :

Stud Book :

**a pour PÈRE** N°

Race :  Robe :  Né en :

**et pour MÈRE** N°

Race :  Robe :  Née en :

Inscription à **Titre Initial** au Stud-Book de la Race :  NAISSEUR :

(Ce document ne constitue pas un titre de propriété)

© droits réservés